Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 17

Artikel: Le Lausanne-Signal
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-198139

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

étaient les suivantes : 1° franchise du fief appartenant à la ville ; — 2° franchise du halage ; — 3° franchise de l'ohmgeld ; — 4° franchise des marques de bois à bâtir.

Il est facile de voir par là que LL. EE. cherchaient à encourager le goût du tir chez leurs sujets du Pays de Vaud.

* *

Un vieux vigneron de Lavaux nous écrivait, il y a une trentaine d'années, de curieux détails sur les tirs de cette époque, et les armes qui y étaient en usage :

« Il me souvient d'avoir tremblé de tout mon corps, disait-il, derrière les détonations formidables des mousquets de quatre balles à la livre. C'est là que je vis à l'œuvre pour la première fois les fourches d'arquebuses et les fusils à mèche, rouillés et vermoulus des siècles passés, auxquels rien n'était changé que la batterie.

» L'abbaye durait trois jours.

» Ce qui contribua le plus à discréditer le bon vieux mousquet et les arquebuses, ce ne fut ni la balle conique, ni l'américaine, ce fut le tir fédéral de Prilly.

» En pareille fête, arrivèrent à Prilly quelques *gris*, qui n'étaient pas gris, je vous le garantis. Ils arrivèrent sous le stand avec leurs mousquets sans fourches : le règlement voulait que l'on tirât à *bras franc*.

» Le premier coup fait un carton ; deux, trois autres succèdent ; chacun est ébahi, mais les marqueurs se fâchent ; impossible de tamponner les immenses trous des balles qui traversaient tout ; les cibles étaient démolies avec leur cuirasse ; les récriminations devinrent générales, et les Lutériens, pour gain de paix, durent échanger l'arquebuse contre la moderne carabine. Dès ce moment, il en fut fait des *gris*.

» De mauvaises langues prétendirent alors que le mousquet n'encourait cet affront que parce qu'il ne se trouvait pas hors de Lavaux des bras capables de le tenir *en joue*, ni des épaules qui osassent en recevoir le choc ».

On nous assure que quelques-unes des fourches sur lesquelles on appuyait les mousquets ont été conservées aux archives communales de Lutry.

* *

Le tir de Prilly, dont il vient d'être question, et qui eut lieu à la ferme de Prilly en 1819, fut le premier tir en vue duquel on fit appel aux tireurs suisses. On peut donc le considérer comme le premier de nos tirs fédéraux.

Voici ce qu'en disait alors la *Gazette de Lausanne :*

Nous sommes autorisés à annoncer que les préparatifs pour le tirage à la carabine autorisé par le Conseil d'Etat, et qui doit avoir lieu à la ferme de Prilly, près Lausanne, dès le 10 au 15 mai courant inclusivement, se continuent avec la plus grande activité. On est déjà avisé que nombre d'amateurs de nos confédérés se rendront à l'envi à cette réunion, où rien ne sera négligé pour lui donner tout l'agrément dont elle est susceptible.

Quelques jours plus tard, le même journal disait :

Les tireurs suivants ont obtenu les premiers prix au tirage de Prilly, du 10 au 15 courant : M. Blanchet, de Lutry, celui de la cible verte ; M. Nicollier, des Ormonts, celui de la cible rouge ; M. Perroux, de Palézieux, celui de la cible jaune ; M. Schlitter, de Berne, celui de la cible tournante.

* *

En 1824, se fonda la Société suisse des carabiniers, et le *tir fédéral* fut régulièrement institué. Il se fit cette année-là à Aarau ; puis à Bâle, en 1827 ; à Genève, en 1828 ; à Fribourg, en 1829 ; à Berne, en 1830 ; à Lucerne, en 1832 ; à Zurich, en 1834 ; à Lausanne, en 1836.

L. M.

(A suivre.)

Souvenir de l'ancienne poudrière d'Ouchy.

Tous les vieux Lausannois — et il n'y a pas même besoin qu'ils soient très vieux — se rappellent la fameuse *poudrière* qu'on voyait autrefois au bord de la route d'Ouchy, à droite en descendant, au-dessous de la campagne du Jordil.

Dieu seul sait la peur qu'avaient nombre de personnes, et tout particulièrement les enfants, lorsqu'ils devaient passer en cet endroit, alors solitaire, où le petit bâtiment de la poudrière, garni de paratonnerres, semblait menacer le voisinage.

Et ce qu'on ignorait, c'est que, généralement, la poudrière d'Ouchy était complétement dépourvue de toute provision de poudre. Cependant, durant la guerre du Sonderbund, on y en avait mis une assez grande quantité.

Aussi la force militaire d'Ouchy était-elle chargée d'entretenir un poste sur la grande route. La sentinelle, l'arme au bras, avait pour consigne d'empêcher les passants de fumer.

Un jour, survint un groupe de Lausannois, dont plusieurs avaient la pipe à la bouche.

Le factionnaire, c'était, je crois, un nommé Perrin, dit *Ma-ka-ka*, que les vieux d'Ouchy ont bien connu, leur crie :

— Hé ! là-bas, vous, ôtez-voir votre pipe !

Pas de réponse.

— Otez-voir votre pipe que je vous dis !

Les fumeurs continuent en gardant un silence méprisant.

Alors l'indignation du défenseur de la patrie éclate :

— Si vous ne posez pas votre pipe, moi je pose mon fusil, et je vous f... des pierres.

D.

Le Lausanne-Signal. — Le succès du Lausanne-Signal, dont nous n'avons du reste jamais douté, est maintenant assuré. Dimanche dernier, il n'a pas transporté moins de 3403 voyageurs. On voit donc, avec plaisir, qu'on apprécie de plus en plus les services incontestables et les nombreux agréments que procure à la population lausannoise et aux étrangers qui nous visitent, cette charmante voie ferrée, qui, en quelques minutes, nous met en communication avec un site enchanteur, des ombrages superbes, des promenades variées, et dont on ne se lasse jamais.

Quand on est separâ dè bins.

Vo sédè coumeint cein va quand on est mariâ :

S'on est dâi pourro diabllio, âo bin qu'on séyè à la tserdza dè la coumouna, n'ia onco rein à derè, la coumouna vo fâ on *tant* et vo poidès vivrè coumeint clliâo bons vilho rentiers que vont medzi lâo St-Frusquien, coumeint diont, dein clliâo z'hôtels que l'ont pertsi amont pè su Metrux.

Mâ, s'on a oquiè, et s'on a zu lo bounheu d'acrotsi la felhiè âo syndico, cllia à l'assesseu, âobin feinameint cllia âo secrétéro, poru que l'aussai oquiè, tant mi ! et se la grachâose est onco galéza, va bin ! Et l'est bin lo diabllio que cein n'aulè pas dein lo ménadzo !

Mâ, se l'homme cauchenè, fa dâi dettes decè, delè, et que n'aussé rein dè son côté, la poura fenna est bin à pliendrè, kâ, coumeint no desâi l'autro dzo l'assesseu, l'hommo a tot parai lo drai âi recoltés, âi z'intérêts, enfin quiet a tot cein que vint su lo bin de sa fenna.

Et quand l'hommo ne sà pas dè quin côté sè reveri, lè protiureu et autrè dzeins dè cllia sorta sâvont prâo io poivont sè veri po lè beliets que l'homme a cauchenâ, âobin po oquiè d'autre et vo dépelhiont on gaillâ coumeint la grâla dévant lè veneindzès.

Coumeint vo z'è de, la pourra fenna est bin à pllieindrè et quand se n'hommo fâ dinse et que l'est prêt à férè lo botetiu, le démandè cein qu'on l'âi dit la séparachon dè bins, po férè botsi ce commerce.

Et quand l'a z'ua, la fenna pâo sè passâ dè se n'hommo, sâi po eimprontâ, sâi po atsetâ quiet que sai, et se le vâo signi dâi beliets dein lè banquiès, le pâo férè, sein que se n'hommo n'aussè rein à repipâ.

Et cein que l'hommo avâi du dévant l'est po son compto, et, n'ia rein dè pe justo avouè dâi gaillâ dè cllia sorta. Et la fenna pâo envouyi sè grattâ lè protiureu avoué lâo barres et lâo subastachons su son bin.

Baguenet étâi on gaillâ dè cllia sorta, que recédiai dâi mandats ti lè dzo ; l'ein avâi tant que l'arâi zu dè quie tapessi son pailo avoué ; mâ lo protiureu lo pacheintâvè on bocon, po cein que cheintâi que y'avâi oquiè à moodrè su lo bin dè sa fenna.

Mâ, on iadzo que la Rosette eût zu sa sépachon, n'iavâi perein mèche, et clliâo qu'ont volliu barrâ lè récoltès ein ont étâ po lâo frais.

Ora, est-te pè veindzancè, âobin ne sé quiet ? mâ tantiâ qu'on dzo, vouaiquie la grandze à Baguenet que preind fu.

Baguenet étâi tot bounament à la fenêtra que tourdzivè son crouyon (faut bin derè que l'avâi gardâ onna deint contrè sa fenna, du que l'avâi démandâ sa séparachon dè bins).

Adon on municipau, qu'étâi cheffe dâi pompes ve clliâo cllianmès et tota cllia foumaire que saillessai du dezo lè tiolès, lâi criè :

— Allein ! allein ! Baguenet, ne vai-tou pas que l'âi a lo fu à ta grandze.

— M'ein fotto pas mau, l'âi répond l'autro, allâ cein derè à ma fenna, ora que l'a sa séparachon dè bins ! n'é perein à derè perquie.

Et tappè son crouyon su lo montant dè la fenêtra et rebourrè sa pipa !

Boutade.

Un monsieur, chauve comme un œuf, importune l'enfant de la maison en lui disant constamment :

— Fais donc ceci !... fais donc cela !...

Impatienté, l'enfant l'interrompt brusquement en s'écriant :

— Fais donc ca, toi !

Et il se passe la main dans les cheveux.

THÉATRE. — Les trois représentations populaires de cette semaine ont eu grand succès. Il fait bon, à certaines occasions, être du peuple. Combien revendiquent cette qualité — très honorable, d'ailleurs — pour s'offrir l'opérette, à prix réduit. Aussi le peuple qui accourt aux représentations populaires, n'est-il pas celui qu'on pense. Il est vrai qu'au théâtre, on ne voit pas souvent le monde comme il est.

Demain, dimanche, à 8 heures, **La Mascotte,** opérette en 3 actes, d'Audran.

La rédaction : L. Monnet et V. Favrat.

On s'abonne au

CONTEUR VAUDOIS

dès le 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.

Les nouveaux abonnés reçoivent gratuitement les numéros du mois précédant la date de leur abonnement.

Prix : Suisse, 1 an, fr. 4,50 ; 6 mois, fr. 2,50.

Bureau du Conteur : *Rue Pépinet, 3.*

Annonces : Agence Haasenstein et Vogler.

Le docteur DUCHESNE, de Paris, écrit : « Décidément, les **Pilules hématogènes du docteur Vindevogel** sont pour moi le médicament par excellence dans toutes les convalescences. Lors d'une épidémie d'influenza je me suis toujours parfaitement trouvé de les avoir employées ; les résultats escomptés ont toujours été rapides et m'ont donné complète satisfaction ».

125 pilules à fr. 4.50. — Dépôt dans toute pharmacie.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.